

## Compte Rendu du groupe de travail de l'académie de Toulouse du 15 décembre 2020 sur les postes infirmier.es pour la rentrée 2021



A la rentrée 2021, une création d'établissement aura lieu sur l'académie de Toulouse et 5 créations d'établissements à la rentrée 2022.

Toutes ces créations d'établissements, se font à moyen infirmier constant, aucune création de poste infirmier.e sur l'académie !

Le rectorat applique la politique ministérielle de négation de notre métier en créant des établissements sans créer de postes infirmier.es.

Quel mépris !

Oseraient-ils en faire de même avec un poste de professeur.e, de CPE ou de chef.fe d'établissement ! Serions-nous moins indispensables à l'Education Nationale ?

Pourtant, nos dirigeants nous disent à chaque fois qu'ils en ont l'occasion à quel point nous sommes essentiel-les. Notre ministre a même pris soin d'en faire une vidéo !

Comme nous l'avons déjà dit : STOP AUX DISCOURS !

A la rentrée 2022, le rectorat doit donc trouver 6 postes d'infirmier-es sans création de poste par le ministère !

MAIS CE N'EST PAS TOUT... il y a pire...

Le rectorat veut aussi appliquer une politique d'un-e infirmier-re par établissement et 6 établissements dans l'académie sont découverts.

**C'est donc 12 postes à trouver pour la rentrée 2022 sans création de poste.**

Où vont-ils les trouver ?

Pas sous les sabots d'un cheval.

Le rectorat va les trouver en redéployant !

**DONC, A LA RENTRÉE 2022, TOUS LES POSTES DOUBLES SERONT SUPPRIMÉS.**

Les infirmier.es qui ont déjà en moyenne 50 consultations par jour, vont donc avoir une charge de travail non-supportable !

Mais, le rectorat nous annonce que pour palier à cette catastrophe un groupe de travail académique en janvier devrait permettre de prioriser les missions de ces infirmier-res.

A notre question : **Quelles missions vont être supprimées** ? Nous n'avons pas obtenu de réponse. Et pour cause, le texte de mission de 2015 est ministériel et donc il serait illégal de dire à une IDE de ne pas ou plus faire d'accueil, ou de soin, ou de prévention, ou de dépistage ou de protection de l'enfance puisque personne ne serait prêt.e à prendre le risque de la responsabilité de la non- exécution d'une de ces missions.

De la même façon que le rectorat n'a jamais écrit que si nos missions n'étaient pas accomplies pour cause de priorité donnée à la gestion de la covid, nous ne serions pas inquiète-es.

Toutes nos missions sont importantes et prioritaires !

Nous n'avons pas un programme à effectuer dans l'année pour lequel il serait possible de supprimer un chapitre ou deux ! NON ! Nous travaillons sur et avec l'humain, au cœur de toutes ces

problématiques. Ces dernières sont soit vitales au sens propre du terme soit incontournables en terme d'égalité des chances et des droits.

Nous sommes d'accord pour que les activités hors missions demandées ou imposées dans les établissements, soient recadrées et que les infirmier-res (et le syndicat) ne soient plus seul.es à supporter la pression à s'y opposer. Nous soulignons, et surtout ne voulons pas éluder, que toutes ces activités montrent un problème systémique dans notre institution liés à un manque de personnels et que la résolution (réelle) ne passera que par une augmentation du nombre de personnels dans tous les corps de métiers de l'Education Nationale.

Arrêtons de nous leurrer en pensant que bricoler des solutions branlantes sera efficace. C'est un bonbon que l'on donne à un enfant pour le calmer et nous sommes bien placé.es pour en savoir les répercussions néfastes tant sur la santé que sur le plan éducatif ! Nous défendons les personnels infirmier-es et nous pensons que c'est tous ensemble, tous corps de métiers que nous gagnerons !

Pour le corps des infirmier-es, nous attirons votre attention sur un petit calcul : lorsque nous avons 50 consultations par jour, un.e infirmier-re en poste depuis 20 ans, qui touche en moyenne 2000€ NET par mois, est payé 2€ par consultation. Quel professionnel de santé accepte cela ?

Ainsi nous sommes payé.es comme aucun professionnel de santé ne l'accepterait mais en plus les conditions de travail vont passer de dramatiques à insupportables !

Chers.es collègues, sachez que tout cela ne nous étonne pas du tout, nous avons déjà depuis plusieurs années alerté, dénoncé (et voté contre toutes ces mesures) et malheureusement le temps passe et nous donne raison. En effet, cette stratégie est très efficace pour dégraisser le mammoth, et ça marche, nous observons une fuite des agents de l'Éducation Nationale, facilité par les ruptures conventionnelles et autres indemnités de départ volontaire. Nous comprenons ces collègues poussés par un instinct de survie car c'est cela qui se passe, chacun.e de nous essayons de pas sombrer !

Le rectorat nous dit qu'il a demandé au ministère des créations de postes et qu'il n'est pas entendu. Leur seule marge de manœuvre serait soit de découvrir les établissements soit d'appliquer la politique de 1 temps plein par établissement et ils voudraient en discuter avec les organisations syndicales ! Dans les 2 cas, les élèves ne bénéficient pas du service public auquel ils ont droit et les agents souffriront de mauvaises conditions de travail !

Nous refusons que le rectorat puisse dire qu'une politique inégalitaire ait pu être validée par notre syndicat. Nous ne serons pas complices de leurs choix et nous ne leur servirons pas d'alibi. Ces groupes de travail n'en sont pas et n'en ont jamais été, il s'agit de réunions d'informations.

Quand arrêterons-nous de nous partager les miettes ?

### **Il n'y a aucun autre choix de créer des postes !**

Ces mesures seront présentées au CTA de mars, FO votera contre. La règle est que si une seule organisation syndicale vote pour ou s'abstient, la proposition est adoptée. Nous vous tiendrons, comme toujours, informé-es du résultat des votes.

Réjouissons-nous malgré tout, cher.es collègues, nous avons une prime de CIA de 900€ BRUT pour celles qui travaillent à temps plein. Ne soyons pas ingrat-es, c'est un début sur les 18000€ en moyenne que le gouvernement aurait dû nous donner sans gel du point d'indice depuis 20 ans !

Nous vous souhaitons des fêtes de fin d'année les meilleures possibles en rêvant à ce que serait votre vie actuelle avec 18000€ supplémentaires !

